

chemin. Les études réalisées ont fourni une base permettant d'identifier certaines tendances et orientations à condition de ne jamais perdre de vue quelles ne forment pas un tableau complet de ce qui se passe ou de ce qui devrait se passer dans ce domaine. Elles se fondent sur des travaux avec des enfants dont les plus jeunes ont 8 ans (même si la majorité des programmes concernent des jeunes de 12-17 ans et plus). Ces travaux touchent les deux sexes bien que, dans leur large majorité, ils se concentrent sur les victimes féminines, et s'étendent sur des périodes allant d'un an (APAP - Ethiopie) à 23 ans (UNDUGU - Kenya). Certaines organisations ont mis en place une expérience-pilote et n'ont travaillé qu'avec une petite partie des enfants exploités (30 filles suivent actuellement le projet Slum Aid, en Ouganda) alors que d'autres proposent des programmes qui ont déjà fourni des services à plusieurs centaines de milliers de jeunes (Casa de Passagem Brésil; UNDUGU, Kenya).

Une structure pour l'étude de cas qui soit susceptible de fournir un minimum de données et d'expériences comparables a été développée avec le concours des travailleurs de terrain eux-mêmes. L'objectif de cet instrument était d'aider les organismes à identifier les grands secteurs à inclure dans l'étude tout en conservant une flexibilité suffisante pour garantir que les aspects uniques ou les particularités-clés d'une situation, d'une communauté ou d'une réponse d'un programme puissent y trouver leur place. La structure choisie comprend des indications concernant la philosophie et l'orientation qui sous-tendent le travail ainsi que des informations sur le développement des programmes et sur les dispositions pratiques prises pour atteindre les objectifs, tout comme une évaluation de l'impact et de l'efficacité des mesures. Toutes les organisations ont été priées de consulter les enfants et les jeunes au sujet du contenu des rapports pour s'assurer qu'ils l'approuvaient. Les études de cas seront reprises dans le rapport final.

Cet article comprend des informations au sujet de tous les projets qui ont réalisé ou qui préparent une étude de cas mais, bien souvent, toutes les informations nécessaires n'ont pas encore été rassemblées. Des discussions sont encore en cours au sujet de l'éclaircissement de certaines ambiguïtés, de détails supplémentaires et d'une analyse plus poussée de l'impact. Il subsiste certaines zones d'ombre qui empêchent de comprendre pleinement tous les aspects des projets. Le rapport final devrait être basé à un degré très élevé sur la pratique et on n'a pas cédé à la tentation de faire des suppositions, d'anticiper les réponses du terrain ou de tirer des conclusions et d'arriver à des généralisations sans disposer au préalable des données suffisantes. Cette démarche arrivera à son terme avant la préparation du rapport, en août 1996.

III. TERMINOLOGIE

L'objectif de cette étude est de compléter les informations disponibles en se fondant sur des situations et des expériences réelles afin de parvenir à une meilleure compréhension de la question. Elle vise également à fournir un aperçu des stratégies possibles d'intervention qui peuvent être utilisées et améliorées dans d'autres contextes. Un des problèmes qui a entravé les efforts pour établir une plus large base de connaissance qui serait susceptible de fournir des informations et de diriger les politiques et les interventions locales, nationales et internationales est le manque de cohérence dans l'utilisation de certains termes et expressions. Ces divergences dans le langage utilisé pour décrire et définir les problèmes sont à l'origine d'un manque de clarté au sujet du contenu véritable des programmes, politiques et objectifs particuliers. Il existe des différences dans l'utilisation des termes "enfant", "jeune", "prostituée", "victime de la prostitution", ou encore "victime d'abus sexuels", "rescapé", "criminel", "coupable d'abus", etc. Si les différences sont dans certains cas fondées et significatives, dans d'autres cas, les termes utilisés peuvent